



**Note de soutien à Mustapha Awad, artiste belge
emprisonné en Israël**

Note écrite par I. Khayar et présentée par l'AGL

Votée le 13.10.2018 à Namur

Chers conseillers, chères conseillères,

J'écris cette note afin de vous faire part de la situation de Mustapha Awad, un jeune artiste et travailleur belge d'origine palestinienne, et d'appeler notre assemblée à apporter un soutien symbolique à la campagne pour sa libération.

Contexte

Mustapha Awad est né dans le camp de réfugiés d'Ain el-Helweh au Liban. Il a été reconnu réfugié en Belgique suite aux persécutions qu'il a subies en raison de ses origines palestiniennes et a obtenu la nationalité belge il y a plusieurs années. N'ayant jamais pu voir la terre de ses parents, eux aussi réfugiés, il a décidé de visiter la Palestine pour la première fois cette année. Or, à la frontière entre la Jordanie et la Palestine, il a été arrêté le 19 juillet de cette année par les forces armées israéliennes qui contrôlent les frontières palestiniennes. Depuis lors, il a été maintenu en garde à vue et est soumis à des interrogatoires continuellement. Plusieurs violations de ses droits les plus fondamentaux ont été d'ores et déjà enregistrées :

On ne lui a – ni au moment de son arrestation, ni durant les semaines qui ont suivi – signifié le motif de celle-ci. -Durant deux semaines, Mustafa n'a pas eu droit à un avocat, et donc personne ne pouvait le défendre ou exiger qu'on respecte ses droits les plus élémentaires comme par exemple entrer en contact avec sa famille ou d'obtenir des soins médicaux, dont il a pourtant besoin.

Il n'a pu recevoir une visite du consul de Belgique que le 8 août, soit après 20 jours d'interrogatoire ininterrompus. Les Palestiniens et personnes d'origine palestinienne emprisonnés en Israël sont soumis à la torture et à toutes sortes de violences, lors des interrogatoires. Cette violence comprend : agressions physiques, pressions psychologiques sévères, privation prolongée de sommeil, etc. Ces mauvais traitements sont légaux selon le droit israélien. Selon les sources de son avocate, Mustapha a subi des interrogatoires durant 20 heures d'affilée : trois équipes d'interrogateurs se relayaient. Le 16 août, il a dû comparaître devant un tribunal, mais a de nouveau été renvoyé dans un centre d'interrogation israélien, et ce malgré ses problèmes de santé (il souffre régulièrement d'insupportables douleurs lombaires).

Cette situation est inacceptable. Mustapha Awad travaille en Belgique, a de nombreux amis et est bénévole dans plusieurs associations. Il est artiste, se produit sur scène, il est également travailleur culturel et défenseur des droits humains.

Il est engagé pour la cause palestinienne. En tant que cofondateur de la troupe populaire de debkeh (danse palestinienne) Raj'een, il s'est produit avec le groupe lors de multiples événements et festivals en Belgique et partout en Europe.

Sa famille en Belgique, et au Liban, ses ami·e·s et de nombreuses personnes à travers le monde connaissent et soutiennent son travail.

Dans ce cadre un comité international de soutien à Mustapha a été mis en place afin de demander à la Belgique d'assumer ses responsabilités, de demander la libération immédiate de Mustapha, et de protéger ses ressortissant·e·s contre des arrestations arbitraires telles que celle-ci et contre toute forme de tortures et traitements inhumains. De nombreuses organisations belges se sont déjà jointe à notre appel, notamment la Ligue des Droits de l'Homme et différents syndicats ainsi que de nombreuses personnalités belges et internationales.

Mustapha a toujours agi pour défendre les droits humains des personnes confrontées à des emprisonnements injustes. Aujourd'hui, c'est vous que j'appelle à nous aider à défendre les droits de Mustapha.

Je propose de faire cela, de manière très concrète,

En signant l'appel aux autorités belges concernant la libération de Mustapha de façon individuelle en tant que conseiller·ère·s et étudiant·e·s ainsi qu'en tant que membres de la Fédération.

-En autorisant Ibrahim Khayar à servir d'observateur de la FEF au sein du comité de soutien, ce qui signifierait qu'il rapporterait ce qui s'y passe tant à l'exécutif qu'au conseil fédéral, montrant ainsi que notre Fédération montre de l'intérêt et de l'inquiétude par rapport à la situation de Mustapha.

En vous remerciant d'avance.